

De par l'admirable
mes et françois vous sçavez ledit mesme d'ad
est et about le par d'ice chose apertes foie

que l'on ne peut fuir que en un lieu et
de celle de Rennes pour d'ice d'ice nous Car
me tel honte et amoné nos apparens de p'ce
amons s'entend et qui toujours ont este l'ame
vants et subgits et que espérons que soyent amoné
et françois vous veulle p'cesentes et s'entend
de Septembre
Ame

AUTOUR DU VOYAGE MANQUÉ DE LA REINE ANNE À RENNES EN 1505

MICHAEL JONES - JANVIER 2007

Lors de l'été 1505 Anne de Bretagne, reine de France, fit un voyage célèbre par petites étapes à travers son duché. Elle quitta Blois et descendit la Loire par bateau et en voiture, arrivant à Nantes le 8 juillet, à temps pour participer à la procession du *Corpus Christi* le 11 juillet, puis elle continua sa route en passant par Vannes, Hennebont et Quimper pour arriver au Folgoët où elle resta environ deux semaines. De là, elle se rendit à Brest pour voir *La Cordelière*, le grand navire de guerre qu'elle avait commandé quelques années auparavant, puis elle prit tranquillement le chemin du retour en longeant la côte nord de la Bretagne : elle atteignit Dinan le 19 septembre. Mais son arrivée à Rennes, attendue avec beaucoup d'enthousiasme de la part des édiles municipaux depuis le mois de juillet quand on commença à faire des arrangements pour sa joyeuse entrée, fut annulée au dernier moment pour peur de la peste, et la reine continua son périple, passant par Saint-Malo le 20 septembre, Dol le 22 septembre et Vitré le 28 septembre et était de retour en Touraine en octobre. Le motif officiel de ce voyage était un pèlerinage à la chapelle de Notre Dame du Folgoët dans le nord Finistère afin d'accomplir le vœu qu'elle avait fait pendant une grave maladie de son époux, Louis XII.



Notre Dame du Folgoët, transept sud.

Mais la raison essentielle était un désir d'échapper pendant un temps aux tensions qui régnaient à la cour royale à la suite de sa querelle avec le puissant conseiller royal, Pierre de Rohan, maréchal de Gié, dont le procès qui suivit se prolongeait encore pendant l'été 1505 et fut accompagné de disputes acharnées concernant le projet de mariage de sa seule fille encore vivante. Ce fut finalement contre la volonté de Anne que le roi, qui avait retrouvé la santé, prit la décision : Claude épouserait François, comte d'Angoulême, et non le futur empereur Charles V comme Anne l'espérait.

Notre Dame du Folgoët, Porte sud.

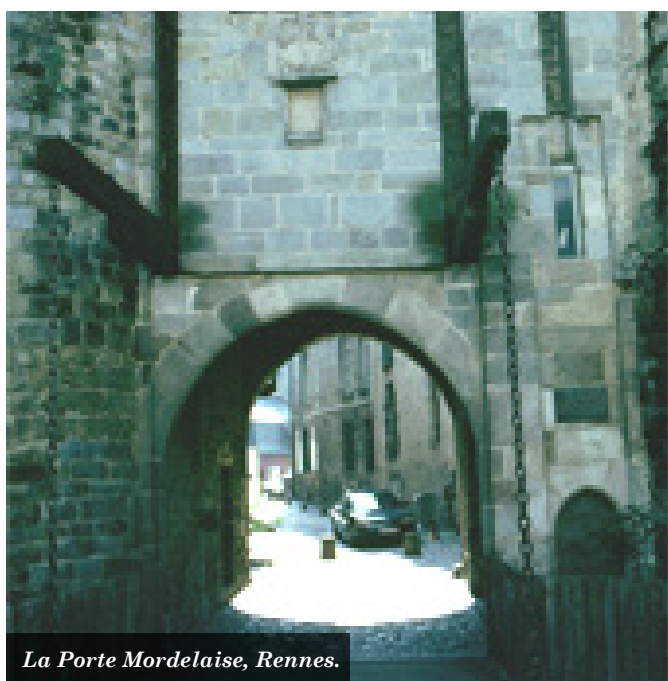


La plupart des commentateurs considéraient le voyage de la reine comme une manière de réaffirmer son autorité en tant qu'épouse, duchesse et reine. Bien que les récits concernant ce voyage soient succincts, il apparaît clairement que dans chacune des villes visitées elle ne manqua pas de faire passer son message politique : ses contemporains n'en attendaient pas moins, comme nous le savons depuis longtemps, et récemment encore, des savants comme les américains Gordon Kipling et Lawrence Bryant ou le français Joël Blanchard, en font état dans leurs remarquables études des triomphes civiques dans laquelle ils explorent en détail l'aspect liturgique, théâtral et religieux de ces cérémonies. À la fin du Moyen-Âge et au début de l'époque moderne, la monarchie s'appuyait sur des apparitions régulières en public afin de renforcer sa puissance, justifier son autorité et répondre aux revendications de ceux férus de politique et impressionner les masses. Les voyages royaux et les entrées en ville étaient les manifestations d'une façon de gouverner encore basée sur le culte de la personne et de la dynastie ; ils s'agissaient de cérémonies, nombreuses, lors desquelles les princes se présentaient à leur peuple et communiquaient avec lui un peu à la manière d'un Christ. Dans le cas de la reine, la récente union du duché de Bretagne avec le royaume de France en 1491, fortement symbolisée par les mariages successifs de Anne avec Charles VIII puis Louis XII, donna une perspective particulière aux raisons politiques pour le voyage de la reine. On peut se demander jusqu'à quel point ceux qui élaboraient pour le grand public ces manifestations de bienvenue, ou celle de la coronation de la Reine, se sentaient concernés par le renforcement de l'union et comment ils réussissaient à concilier les traditions locales bretonnes avec le rituel bien établi des entrées royales (sachant que depuis de nombreuses générations le duché s'était positionné en opposition à la couronne). Mais avant de répondre à ces questions, et d'employer quelques documents du riche dossier Rennais

sur ces 'joyeuses entrées', nous allons d'abord voir quelles étaient ces traditions locales et comment la dynastie des Montfort avait établi son propre rituel.

De manière générale, les origines de ces traditions et rituels étaient très anciennes : de vagues traces de cérémoniel relatif à l'inauguration des ducs laissent à penser qu'une tradition s'est peut-être perpétuée depuis l'époque carolingienne. Selon le témoignage très critique de Raoul Glaber, un moine bourguignon, au milieu du XI^e siècle, le duc Conan I^{er} plaça un diadème *more regio*, 'en manière royale', sur sa propre tête comme signe de son pouvoir. C'est ce qu'on appela par la suite le cercle ducal. Traditionnellement c'est ici à Rennes que le duc était solennellement intronisé. L'élaboration de la cérémonie devient claire seulement à la fin du moyen âge, bien que les parties essentielles soient présentes, semble-t-il, déjà au début du XIII^e siècle au plus tard. À partir de 1048 l'évêque de Rennes, l'officiant habituel des cérémonies qui suivirent, prêcha un sermon lors de la cérémonie de l'inauguration du duc Conan II dont le texte était *Honoravimus hodie principem terrenum, honoremus et celestem*, 'aujourd'hui nous faisons honneur à un prince terrien et le prince au ciel'. En 1237, Jean I^{er} *in receptione insignium ducatus Britannie* fut ceint d'une épée et reçut une bannière. Néanmoins, ce n'est pas avant le couronnement de Jean V en 1401 que l'on réussit à connaître un peu plus que ces rares détails.

Brièvement, la cérémonie débutait par une entrée théâtrale dans la ville par la Porte Mordelaise, la porte de la ville la plus proche de la cathédrale. Devant la barrière, le jeune duc prêta le premier serment: défendre la foi catholique, maintenir dans leurs droits l'Église et la noblesse de son duché, traiter le *populo Britannico*, 'le peuple breton' avec justice et équité et conserver intactes les *superioritatesque, prerogativas, jura Regalia, & nobilitates Regni sue Ducatus Britannie inviolabiliter*, 'les droits souverains et royaux et les noblesses du royaume ou duché de Bretagne inviolables'.



La Porte Mordelaise, Rennes.



La Porte Mordelaise, Rennes.



Gisant d'Olivier de Clisson (mort en 1407),
Notre Dame de Clisson.

On lui ouvrit alors la porte et le cortège se dirigea vers la cathédrale où Jean V et son entourage passèrent la nuit en prière devant le maître-autel. Le lendemain, avant la messe, l'ancien Connétable de France et puissant noble Breton, Olivier de Clisson, fit chevalier le jeune duc qui, à son tour, adouba ses frères cadets, Arthur et Gilles. Puis il prêta une seconde fois le serment de maintenir l'Église de Bretagne comme ses prédécesseurs avant lui, ainsi que les franchises bretonnes, dont il était entièrement informé par le plus ancien des chanoines présents (lorsque l'absence de l'évêque était inévitable).

Venait ensuite l'investiture proprement dite, les proceres et comites, 'les grandes hommes et les comtes', l'habillèrent *in vestimentis Regalibus, prout tanto Principo decebat*, 'dans des vêtements royaux comme convenable à un tel prince'. Outre le riche manteau qu'il avait maintenant endossé – appelé, de manière significative, son *habit royal*, de couleur rouge ou pourpre (violette, mauve), doublé d'hermine, qui était justement l'emblème héraldique du duché – on mentionne les cothurnes de cérémonie (*calciatus*) (autre attribut royal emprunté au cérémoniel du couronnement des Valois), le cercle d'or placé sur la tête et l'épée nue qu'il tient dans la main droite durant toute la messe *antiquo more*, 'd'ancienne manière'. Toutes les étapes de la cérémonie, strictement sous contrôle clérical, étaient accompagnées de prières appropriées, de bénédictions, de psaumes et autres rituels liturgiques. La messe finie, la procession se reformait (le duc *venant* le dernier, portant toujours son épée nue) et se dirigeait vers le grand portail occidental de la cathédrale puis elle tournait à droite, faisait le tour de l'édifice et rentrait par le même portail. Ensuite le duc s'approchait de nouveau de l'autel pour faire une offrande. Enfin le duc et les principaux courtisans se rendaient, à cheval maintenant, de la cathédrale à la cohue, où un banquet était servi au duc, à ses parents, ses amis, ses conseillers et aux bourgeois les plus importants.

Dans les grandes lignes, ce modèle, où l'on retrouve des traces évidentes du rituel valois et même capétien, fut suivi jusqu'à la dernière inauguration d'un duc de Bretagne, le Dauphin

François, en 1532, bien qu'alors les nobles les plus importants prenaient une plus grande part à la cérémonie qu'en 1401 comme montra la description du cérémonie écrite par Michel Champion, procureur des bourgeois, sur les ordres du capitaine de la ville. À la fin du moyen âge lorsqu'il atteignit sa forme la plus élaborée (connue d'après le pontifical possédé par Michel Guibé, évêque de Rennes (1482-1502), récemment redécouvert et qui conserve un texte dont une partie date du XIII^e siècle), le couronnement breton avait pris une amplitude presque baroque :



Un jeune duc de Bretagne en son « habit royal ». Chapelle Saint-Fiacre, Le Faouët

deux jours durant se déroulaient les serments, les veillées de prière et autres pratiques religieuses et cérémoniales suivies d'une semaine de festivités profanes, convenant à l'inauguration d'un duc ayant des prétentions royales. Car Jean III (1312-41) n'avait-il pas déclaré dès 1336 que le duc de Bretagne ne la duché ne sont pas de autel condicion comme les autres pers et parries

de France et que la Bretagne avait eu autrefois ses propres rois lesquels pour *le temps ne reconnoissoyent nul souverain en terre*? Il s'agissait là d'une allusion claire à la doctrine de souveraineté contemporaine du Droit Romain *Rex in regno suo imperator est*, 'dans son royaume un roi est un empereur', c'est-à-dire il posséda les mêmes pouvoirs qu'un empereur romain.

Les détails sur les événements de Rennes en 1401 sont fournis par le *Chronicon Briocense*, chronique anonyme très probablement établie par l'archiviste ducal, Hervé le Grant (mort en 1416). En tous cas, cet ouvrage fut écrit par quelqu'un qui comprenait bien l'histoire bretonne, qui était proche de la cour et qui désirait montrer

la dynastie des Montfort sous son meilleur jour. Il est possible que son travail ait été volontairement archaïsant. L'élaboration de mythes est une des caractéristiques les plus frappantes de l'historiographie bretonne du XV^e siècle qui est parvenue jusqu'à nous. Elle justifiait la position et la politique indépendantes des ducs, particulièrement en ce qui concerne la couronne de France. Mais il se peut aussi que ce travail inclue des traditions anciennes authentiques, ainsi que de vieux rituels modernisés selon les prétentions duciales du moment. Il y a, par exemple, une référence aux *mathibernos* dans la phrase *comitesque, mathibernos, proceres et nobiles Regni Britannie* quand le duc promet de soutenir les privilèges de ses nobles en 1401. Ce mot est très rare (une déformation par un Breton non-bretonnant du mot *machtiern*, qu'on ne trouve par ailleurs que dans la rédaction de la *Chronique de Nantes*, compilée entre 1049 et le début du XIII^e siècle). Un *machtiern*, comme vous tous savez, est une personne importante dans les paroisses de la Bretagne celtique au début du moyen âge qui combina des fonctions publique et privée dans une façon unique. Mais quoiqu'on pense sur ce point précis, le récit fourni par le *Chronicon Briocense* de l'ensemble de la cérémonie d'inauguration démontre qu'elle était déjà devenue une grande représentation, très sophistiquée, de théâtre politique ; elle faisait partie de la mise en scène de l'image publique du duc à laquelle les générations suivantes ajoutèrent quelques variations rococo et classicisantes. Ce n'est pas par coïncidence que c'est pendant le règne de ce même duc, Jean V (1399-1442), que l'on adopta le style « Jean, par la grâce de Dieu, duc de Bretagne... » et un sceau de majesté qui le représentait assis sur un trône, sous un pavillon, dans son habit royal, la même épée nue dans la main droite.

Par la suite, des chroniqueurs tels que Pierre Le Baud (mort 1505) et Alain Bouchart (mort après 1514) attribuèrent dans leur histoire du duché une grande importance au sujet du couronnement comme preuve des prétentions royales du duc. Dans le cas de Bouchart, c'est une véritable obsession. Non seulement il ne peut s'empêcher de raconter avec force détails apocryphes les couronnements des premiers « rois mythiques » de la Bretagne, Conan Meriadec, Gradlon, Salomon, Audran et Budic, qui selon lui eurent lieu à Rennes respectivement en 386, 392, 405, 412 et 422 AD, mais encore, dans le reste de son récit, il ne manque pas une occasion de glorifier le passé breton par des allusions anachroniques aux attributs des princes bretons et à la vénérabilité de ses institutions (e.g. *Parlement*). Il s'engage même dans une longue discussion où il compare les cérémonies de couronnement depuis l'Antiquité, et même la nature des liquides utilisés pour l'onction ; il reconnaît que les rois puis les ducs de Bretagne ne recevaient pas l'onction mais affirme que c'était là la seule différence – mais quelle différence ! – importante entre eux et les rois de France. Il transpose la réalité de son époque à un passé lointain et dans un passage sur le couronnement de Nomenoë (régnant en Bretagne de 842 à 851), il décrit aussi la tenue que les rois devaient porter lors de leur couronnement : *ung aneau royal, riches manchons, le main en verge, le ceptre, le manteau de pourpre et le dyademe royal*. L'anathème est lancé contre ceux qui cherchent à supprimer le souvenir de la couronne de Bretagne et la description que donne Bouchart du couronnement de François I^{er} en 1442 est un *locus classicus* pour les rituels des *joyeuses entrées* bretonnes.



Celles-ci avaient aussi lieu dans d'autres villes que Rennes. Par exemple, de manière inhabituelle, mais qui reflétait bien la façon dont le duché s'était historiquement constitué à partir de différents comtés carolingiens souvent rivaux, la plus grande partie de la cérémonie, à part le couronnement lui-même, était habituellement répétée quelques jours plus tard à Nantes, l'autre grand centre urbain du duché. Ceci fut certainement le cas pour Pierre II en 1450, Arthur III en 1457 et François II en 1459 comme l'attestent les archives de la ville.

En octobre 1450, lorsque le chapitre de Nantes fut informé de la décision de Pierre de faire sa première entrée dans la ville peu de temps après son inauguration à Rennes, il donna son accord pour qu'une procession avec reliques eût lieu au son des cloches de l'église et qu'on fit un feu de joie sur la place devant la cathédrale; ce rituel de base se retrouve, *mutatis mutandis*, ainsi que des tableaux vivants de plus en plus élaborés dans les rues (fontaines où coulait le vin, mystères, scènes allégoriques, musique et parades militaires, tir d'artilleries) dans toutes les descriptions des entrées ducales à Nantes et ailleurs.

En 1459 on utilisait à Nantes non seulement le canon mais la Loire jouait aussi un rôle dans le cérémonial: à partir de ce moment-là, les ducs et les duchesses arrivaient quelquefois dans la ville à bord d'une embarcation préparée spécialement (comme pour Anne en 1505), ou bien on organisait pour leur plaisir de fausses batailles navales et autres événements théâtraux qui avaient lieu sur le fleuve au cœur de la ville; ou bien encore on leur faisait faire une promenade sur la Loire en guise de bienvenue, tradition locale qui se poursuivit jusque sous Napoléon I^{er}.

De telles manifestations n'ont peut-être pas autant de signification politique que lorsque les princes gallois transportèrent le roi anglo-saxon Edgar à la rame sur la rivière Dee à Chester, mais elles mettent l'accent sur l'aspect de plus en plus populiste que prenaient ces cérémonies bien avant la Renaissance. Elles permettaient aussi aux grandes familles de la ville d'avoir « un petit moment de gloire », comme le note Mark Warner. On peut, par conséquent, dire que Nantes nous fournit la preuve de l'existence d'un des exemples les plus anciens d'une confrérie de la Passion (1371) – ce qui n'exista à Rennes qu'à partir de 1430 – et que, par la suite, les entrées duciales donnaient lieu, non seulement à d'autres pièces sacrées – par exemple, un *juggement* en 1450 – mais aussi à des représentations théâtrales laïques, par exemple une allégorie en 1456 dont le thème était *Le bien avisé et le mal avisé* à la demande de Pierre II, un duc qui fut réputé pour ses réformes gouvernementales. Ce fut l'occasion d'effets spéciaux particulièrement élaborés lesquels comprenaient une Roue de la Fortune, une impressionnante Bouche de l'Enfer et un monstre satanique fait d'une centaine de queues de vaches qui crachait de vraies flammes par les narines, un avant-goût de ce que seront les mystères encore plus sophistiqués, *les Arcs de Triomphe* et d'autres tableaux vivants mis en scène à partir du règne de Anne, duchesse et reine, et dont la ville de Rennes a proposé de faire des magnifiques exemples pour l'entrée manquée de 1505.

D'autres exemples montrent le duc, et même l'épouse d'un duc, seule, faisant leur *entrée* dans d'autres villes telles que Vannes, Guérande, Guingamp et Saint-Malo, bien que seulement ce dernier cas, au contexte politique particulier, nous renseigne sur le cérémonial de la période ducale peu de temps avant ses derniers jours. Attardons-nous un moment sur ces événements puisque, mis à part son entrée à Rennes pour y être intronisé, ils nous fournissent la preuve qu'un duc pouvait se comporter de manière triomphale comme le faisaient les empereurs romains arrivant dans une ville conquise et qui furent les modèles des rois et des ducs à la fin du Moyen-Âge comme l'ont suggéré les historiens modernes. Cela se produisit en 1368 lorsque Jean IV (1364-99) eut temporairement le dessus dans le conflit qui l'opposa à l'évêque et aux habitants de Saint-Malo, alors que la ville avait - sans succès - voulu se déclarer commune libre en 1308, seul exemple d'une ville bretonne ayant voulu se libérer de son devoir d'obéissance à son souverain. Nous ne pouvons examiner ici en détail de quelle manière Jean IV avait obtenu gain de cause en exploitant les conflits d'intérêts de l'évêque, du chapitre et des bourgeois : disons simplement qu'il réussit à contraindre les différentes parties, lesquelles étaient en désaccord permanent, à accepter une entrée cérémoniale, ce qui fit que le doyen, le chapitre et les bourgeois (l'évêque, lui, était resté prudemment à distance), revêtus de leur habit le plus simple, durent se rendre humblement en procession solennelle à la rencontre de la cavalcade du duc qui eut lieu à un certain rocher. Ce rocher était un point traditionnel de rencontre, situé sur le *Sillon*, l'isthme qui reliait au continent la ville de Saint-Malo, qui, à l'époque, était encore une île. Là, ils s'agenouillèrent devant le duc en un geste rituel d'humiliation avant de revenir ensemble à la cathédrale de la ville où les différentes parties montrèrent leur soumission au duc en reconnaissant leur misérable faute et en prêtant serment de loyauté : il s'agissait là, à bien des égards, d'une parodie de *joyeuse entrée*.

Mais aucun des témoins présents ne pouvait douter du message politique et, comme si une seule cérémonie ne suffisait pas, celle-ci fut répétée en entier, le lendemain, en présence de la duchesse. Dans un contexte différent, il y a nombreuses années, j'ai analysé comment les Montfort ducs de Bretagne s'approprièrent pour leur propre compte la protection qu'offrait dans le Droit Romain le concept de *laesa majestatis*. Les événements qui eurent lieu à Saint-Malo en 1368 offraient l'exemple parfait de majesté outragée exerçant sa revanche. Il est certain que lorsque, plus tard, dans des circonstances similaires en 1384, un évêque de Saint-Malo, son chapitre et les bourgeois furent, encore une fois, contraints de recevoir Jean IV de la même manière humiliante, le document retraçant cet épisode insista particulièrement sur le fait que le duc ne faisait qu'exiger l'application du droit ancestral des Roys, *princes et ducs* de Bretagne.

Cependant, la plupart des *entrées* ducales ne signifiaient pas forcément une menace politique comme ce fut le cas à Saint-Malo sous Jean IV. La Bretagne médiévale était une province faite de petites villes, environ 60 au total. Les plus grandes, Nantes et Rennes, devaient avoir 14 ou 15,000 habitants tout au plus: ensuite, venaient Fougères, Dinan, Morlaix et Vannes avec 5000 habitants environ, puis toute une foule de petits centres de 1000 à 3000 habitants qui pouvaient facilement être intimidés ou apaisés par des décrets accordant une grâce quelconque (libération de prisonniers, remises d'impôts, confirmation de privilèges). Qui plus est, les institutions urbaines étaient lentes à se développer et, même à la fin du Moyen-Âge, elles restaient, pour la plupart, sous le contrôle du seigneur féodal, le plus important étant le duc et les plus nombreux les évêques. La société urbaine demeurait une société déférente et conservatrice qui accordait le plus grand respect aux personnes de haut rang et dans laquelle le principal officier municipal était un capitaine ou un connétable représentant le seigneur et non pas un maire qui aurait représenté les citoyens. C'est Jacques Guibé, le capitaine de Rennes, qui en juillet 1505 prenait l'initiative de convoquer les officiers et les plus importants bourgeois pour *deliberer du fait et police de lad. ville et cité, et de ce que a esté proposé ... de faire pour la tresjoieuse et tres desirée venue et arrivée de la Royne et duchesse, nostre souveraine damme et princesse naturelle, qu'on espere de brief estre en ceste sa ville.*

Par conséquent, si, comme l'ont remarqué Bernard Guinée et Françoise Lehoux il y a quelque temps dans la France des Valois, nous pouvons détecter une tendance générale qui permettait à la bourgeoisie locale de donner son opinion sur le programme établi pour certaines *entrées*, tout en conservant la trame qui renforçait les hiérarchies et les valeurs traditionnelles. Ceci était fait en accord avec l'avis du prince et de son conseil. Au moins, c'est ce que les documents montrent sous le règne de la reine Anne, dont les visites en Bretagne après 1491 devinrent moins nombreuses et furent généralement décidées longtemps à l'avance; cependant, certaines municipalités purent faire preuve d'originalité et d'imagination comme ce fut le cas à Morlaix en 1505.

Là, la pièce maîtresse fut un arbre généalogique, un arbre de Jessé, représentant l'ascendance de la reine à l'aide d'un arbre véritable et de réelles personnes sur les branches pour proclamer l'union de la France et de la Bretagne, lesquelles étaient représentées de manière héraldique par des fleurs de lys et des hermines, ce qui, dit-on, fit pleurer la reine de joie. Ceci, malgré un incident qui faillit transformer cette réception officielle en désastre. En effet, parmi les offrandes de la ville se trouvait une hermine vivante, portant un collier de pierreries, laquelle échappa à son gardien et bondit sur la poitrine de la reine, manquant de lui mordre le cou et la faisant basculer en arrière de peur. Ce fut l'esprit de répartie d'un important noble breton, Jean II, vicomte de Rohan, qui sauva la situation, en s'exclamant *Que craignez-vous. Madame, ce sont vos armes!* Il y eut d'autres accidents: à Brest en 1518 le capitaine dut payer 100 écus d'or « suivant l'explosion d'artillerie au moment de l'entrée du roi ... pour dédommager des personnes blessées et les veuves des morts ».

On peut s'interroger sur le rôle de plus en plus important adopté par l'église bretonne dans l'évolution des rituels locaux depuis les travaux de Guinée et Lehoux qui ont montré l'influence du cérémonial religieux dans les entrées françaises - l'exemple le plus frappant et le plus symbolique étant l'utilisation d'un dais au-dessus de la personne du roi comme cela se faisait lors des processions du Corpus Christi; c'est ce qu'on appella le pesle à Rennes en août 1505 quand le conseil municipal discuta sa forme, ordonnant que led. pesle estre fait de damas my blanc et bleu, ouquel aura hors et ou melieu des deux longieres deux escuczons des armes de la Royne, savoir de France et Bretagne, tireintz et avironnez de cordelieres ... De même, dans les cérémonies d'intronisation des nouveaux évêques bretons, on prêtait serment aux personnes laïques ainsi que pour la protection des droits et privilèges du clergé tout comme les ducs le faisaient lors de leur propre inauguration. De même, la procession était-elle un élément essentiel de la cérémonie. Dans le cas de l'évêque de Rennes, le chemin pris pour se rendre à la cathédrale fut le même que celui du duc lors de son inauguration; nous ne savons pas lequel des deux en eut l'idée le premier.

Cependant, le duc et ses conseillers ne copièrent pas l'événement le plus frappant ayant lieu lors des cérémonies épiscopales. L'évêque était porté dans l'église sur son trône (*sedes*), généralement par les quatre barons les plus importants de son diocèse, ce qui provoquait bien souvent des querelles quant à l'ordre de précedence, grâce à quoi, nous sommes renseignés sur ces coutumes. L'ancienneté de cette pratique locale est discutable (les diocèses de Nantes, Rennes, Quimper et Vannes ont des origines gallo-romaines; ceux de Dol, Saint-Brieuc, Saint-Malo, Saint-Pol-de-Léon et Tréguier furent fondés entre le VI^e et le X^e siècle). Il est très probable que la coutume fut établie au milieu du Moyen-Âge. Au XIV^e siècle, elle était en vigueur dans presque tous les neuf diocèses bretons, sinon dans la totalité. À Nantes, en 1384, le duc Jean IV, s'étant récemment emparé de la seigneurie de Rays dont le possesseur était un des quatre barons ayant le privilège traditionnel de porter l'évêque, il fut appelé pour accomplir ce service en personne; cependant, puisqu'il possédait alors une autre baronnie, la seigneurie de Châteaubriant, par rachat après la mort du seigneur, il put aussi revendiquer et le cheval et quelques vêtements de l'évêque comme un droit à la suite de la cérémonie!

Si nous avons plus de temps nous pourrions nous attarder sur d'autres cérémonies duciales - les funérailles, par exemple, là encore, les rites royaux semblent avoir eu une grande influence sur ceux des ducs; le duc décédé était exposé en son *habit royal*, ceci pour la première fois lors des différentes cérémonies qui eurent lieu à la mort de Jean IV en 1399 et dans lesquelles, sa troisième épouse, Jeanne de Navarre, de naissance royale, put avoir une influence. Ou encore, à l'ouverture du Parlement ou *des États*; Alain Bouchart, à nouveau offre un récit détaillé d'une prétendue session du parlement tenue sous le règne d'Alain Fergent (mort entre 1113 et 1116) où nous voyons l'influence des pratiques courantes parce que le duc est déjà revêtu de son habit royal. L'origine de ce compte-rendu par Bouchart fut une falsification du fin de XIV^e siècle ou du début du XV^e siècle qu'il a trouvé dans le Chronicon Briocense.

Mais l'histoire s'inspire aussi, à l'évidence de la réalité du XV^e siècle: les « assietes », les descriptions des États bretons, comme celles qui existent encore pour les assemblées de Vannes de 1451, 1455 et 1462, ainsi que les souvenirs personnels de Bouchart pour les assemblées auxquelles il avait participé. Grâce à ce texte ainsi qu'à d'autres documents contemporains comme la description donnée par Jean Foucquet du procès du duc d'Alençon à Vendôme en 1458, on peut reconstituer de manière assez fiable l'appareil dans lequel un duc montfortiste se montre « en ses majesté et habit royal ». On ne sait cependant de façon sûre s'il tenait une main de justice et un sceptre comme une gravure sur bois accompagnant le texte de Bouchart en 1514 le représente, ou comme on a montré Anne de Bretagne sur son lit de parade au moment de son enterrement dans une quarantaine des manuscrits existants actuellement de la *Commemoracion et advertisement de la mort ... de Madame Anne ... deux foys reine de France* écrit par son héraut et roy d'armes Bretagne, Pierre Choque. Il y aussi tout le cérémonial de l'hôtel ducal, y compris, la chapelle ducale, les fêtes chevaleresques, y compris les chapitres de l'ordre de l'Hermine, les tournois dont, encore une fois, le conseil municipal rennais a eu l'intention de tenir pour régaler la reine en 1505, mais le temps manque ...

Pour conclure et pour revenir surtout aux documents rennais que Madame Laurent a fait sortir pour cette occasion et qui montraient des divers aspects des préparations pour des nombreuses entrées des ducs et des duchesses dans la ville de Rennes à la fin du moyen âge: la dernière occasion pendant laquelle on déploya tout le faste du cérémonial ducal des Montfort fut le couronnement de François III en 1532. Depuis 1491, l'incorporation du duché dans la couronne avait déjà donné lieu à de subtils changements qu'une analyse plus approfondie que celle que nous pouvons faire ici des manifestations ayant lieu lors des visites royales le montrerait. Lorsque Anne entra dans Paris en 1492, *Franc Vouloir* (la France) et *Seure Alliance* (la Bretagne) se trouvaient séparées dans un tableau par Guerre, ce qui souleva les protestations des groupes de la société qui étaient représentés – le clergé, les nobles, les marchands et les paysans – avant que l'arrivée de Paix ne mit fin aux lamentations. *PAIX EUREUSE ET BON TEMPS* annonçait un *Arc de Triomphe* à Rennes en 1497. Un chevalier armé *Bon Desir*, accompagné de *Foy* et *Leaulté*, deux jeunes filles belles, devaient présenter les clés de la ville en récitant des rondeaux lors de la visite de la reine à la ville qui était prévue en 1505. En 1532, on fit avancer un char triomphal sur lequel se tenaient deux jeunes filles, l'une symbolisant la ville de Rennes et l'autre, la Vierge et la Beauté afin de montrer la loyauté de la ville. De la même manière, l'union physique des Montfort et des Valois avec les reines Anne et Claude fournirent le thème décoratif de la plupart des entrées.

Après les guerres meurtrières de 1487 à 1491 qui mirent fin à l'indépendance bretonne il n'est pas surprenant que la paix et l'unité, auxquelles on ajoutait des références classiques de plus en plus nombreuses furent aussi le thème de la plupart des harangues publiques lors d'une entrée. À Nantes, en 1518, deux troyens, *Francus* et *Brutus* apparurent au Carrefour St-Nicolas déclamant que François Ier et sa reine étaient leurs descendants, ce qui semblait une heureuse solution aux revendications rivales d'ascendance troyenne que les dirigeants français et bretons faisaient depuis des siècles. Parmi les autres *chars de triomphe* à Rennes en 1532 l'un d'eux portait le dieu Mars (qui n'était autre que François Ier lui-même) et un jeune garçon représentant le Dauphin que l'on pouvait entendre déclamer, lors de son passage devant deux philosophes vêtus à l'antique :

*Le grand Dieu Mars des rebelles dompteurs,
De nous Bretons regardant la nature
Nous a donné de sa progéniture
Son premier filz d'armes vroy armateur*

Peu de temps après, quand François III entra dans Nantes au Carrefour St-Nicolas, il découvrit une immense hermine décorée de fleur de lys, qui s'ouvrait et dans laquelle on pouvait voir un dauphin s'ébattant au milieu d'autres hermines et fleur de lys et ainsi de suite. À l'occasion, des désaccords se faisaient entendre – en 1517 les Nantais protestèrent parce que les privilèges bretons locaux étaient sapés par le souhait de la reine Claude de conclure un traité de mariage avec l'Aragon. La lettre du roi à ce sujet ne faisant aucune référence aux droits ducaux, ils rappelèrent à Claude que sa mère n'aurait pas supporté un tel affront. En 1532, on peut voir certains *tableaux* mettant l'emphase sur les racines historiques et les traditions du duché mises en danger par l'union avec la France. Il s'agit là de cas isolés ; car en général la couronne et les autorités municipales assujetties réussissaient à s'entendre et depuis longtemps leur représentations reflétaient les réalités politiques dans le cadre du cérémonial liturgique. Bien que ces manifestations publiques fussent maintenant entre les mains de laïques de haut rang et non plus du clergé, elles conservaient un ton qui demeurait essentiellement religieux. Et les échos d'un passé ducal et même royal en Bretagne s'affaiblissaient devant le triomphalisme des Valois.

:: Note bibliographique

La conférence donnée le 23 janvier 2007 fut basée principalement sur mon article « The rituals and significance of ducal civic entries in late medieval Brittany », *Journal of Medieval History*, t. 29 (2003), p. 287-314, mais j'ai aussi réutilisé en partie « "En son habit royal" : le duc de Bretagne et son image vers la fin du moyen âge », dans *Représentation, pouvoir et royauté à la fin du moyen âge*, éd. Joël Blanchard, Paris 1995, p. 253-278, et « Malo au riche duc : retour sur les événements à Saint-Malo en 1384 », SHAASM, *Annales* 2002, p. 131-144. Pour cette raison, je ne donne pas tous mes références ici, mais je voudrais tirer l'attention sur quelques études qui pourraient ajouter une dimension comparative du sujet. Pour la France sous les Valois, il faut commencer avec Bernard Guenée et Françoise Lehoux, *Les entrées royales françaises de 1328 1515*, Paris 1968, sur lequel Joël Blanchard, « Le spectacle du rite : les entrées royales », *Revue historique*, t. cccv/3 (2003), 475-519, fournit le commentaire le plus récent et perspicace. Pour la situation anglaise, Gordon Kipling, *Enter the King. Theatre, liturgy, and ritual in the medieval civic triumph*, Oxford 1998, est le point du départ le plus intéressant. Pour le cérémonial des ducs de Bretagne, voir l'édition du Missel pontifical de Michel Guibé, XV^e siècle. Cérémonial du couronnement des ducs de Bretagne, Éditions Ouest-France, Rennes pour l'Association des Amis des Archives historiques du diocèse de Rennes, Dol et Saint-Malo, 2001, et un étude vieux mais toujours important de Paul de la Bigne Villeneuve, « Extrait d'une relation manuscrite de l'entrée et couronnement du duc François III de ce nom en la Ville de Rennes, capitale du Duché de Bretagne, 1532 », *Bulletin et mémoires de la société archéologique d'Ille-et-Vilaine*, t. 14 (1880), p. 307-320. Enfin, je dois aussi un dette considérable à Mark Warner, « Des Hermines et Fleurs de Lys : l'importance politique de l'entrée municipale bretonne, 1491-1532 », *Bulletin de la société archéologique et historique de Nantes et de la Loire-Atlantique*, t. 131 (1996), p. 87-115.

Michael JONES
Crédit photographique : Michael JONES



MAIRIE DE RENNES
ARCHIVES
Place de la Mairie – CS 63126
35031 Rennes cedex

Téléphone : 02 23 62 12 60
Télécopie : 02 23 62 12 69
Courriel : archives@ville-rennes.fr

www.archives.rennes.fr